

abondance de capitaux lui permettant de vivre et d'entretenir sa Cour, de remplir tous ses engagements, de donner satisfaction à son esprit généreux et charitable, et de s'entourer, grâce à cet argent, du prestige exigé par son autorité si élevée.

“ Une fois ce courant d'opinion créé, les libéraux espèrent que les catholiques n'offriront plus l'obole de leur piété filiale au Père commun, au Chef de l'Eglise. C'est ainsi que disparaîtrait le Denier de Saint-Pierre : c'est ce que veulent absolument les hommes sans religion.

“ C'est un *mensonge solennel* d'attribuer artificieusement des richesses au Pape.

“ Au contraire, nous voyons le Pape faire des dépenses extraordinaires, occasionnées par sa mission élevée. Nous voyons le Pape obligé à des économies, même dans son palais, et contraint de rompre avec les traditions les plus anciennes. Il suffit de lire, à ce sujet, l'ordonnance toute récente, relative à l'usage des voitures de remise. ”

Ce *mensonge solennel*, ayant été répété par les journaux français, Mgr l'évêque d'Angoulême a cru devoir écrire à S. Exc. Mgr le Nonce apostolique, et voici sa réponse que nous empruntons à la *Semaine* de Cambrai :

“ Monseigneur,—J'ai lu avec la plus vive attention votre honorée lettre d'hier, concernant l'œuvre du Denier de Saint-Pierre. Il n'est que trop vrai, Monseigneur, que certains journaux ont pris à tâche, depuis quelque temps, d'exagérer l'état des ressources du Saint-Siège et en particulier l'abondance du Denier de Saint-Pierre, en faisant accroire que non seulement le produit de cette obole est très suffisant pour les besoins du Saint-Père dans l'exercice de son ministère apostolique, mais qu'il a déjà permis de réaliser plusieurs millions d'économies, ainsi qu'il résulterait, — disent-ils, — des comptes rendus annuels de l'administration même du Denier de Saint-Pierre. Ces insinuations malveillantes, *destinées à faire diminuer les aumônes des fidèles*, ne se bornent pas à cela ; mais on fait aussi circuler des bruits de legs énormes et d'héritages laissés par de riches dignitaires ecclésiastiques et autres personnes pieuses, dans leurs testaments, en faveur du Saint-Siège.

“ Ayant reçu, ces jours-ci, de la secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté une grave communication à ce sujet, je suis en mesure de démentir formellement toutes ces nouvelles, dont il est, d'ailleurs, bien facile de reconnaître le but et la fausseté ”

Comme ces affirmations sont arrivées par la presse à la con-